

EXIL À BORDEAUX

**BORDEAUX
EN LUTTES**

PHILIPPE POUTOU



Au Mali, c'est la guerre. J'ai vu mourir des membres de ma famille. Alors j'ai décidé de partir en France.
Moussa (19 ans)

Je m'appelle Momo et je viens de Côte d'Ivoire. On dormait dans un squat à St Michel. On se réveille un matin, il y avait plein de policiers devant. Ils venaient fermer le squat. Alors des syndicalistes nous ont reçus, d'abord dans leur local de St Michel, et après à la Bourse du Travail.

Je viens du Sénégal. Là-bas, j'étais mécanicien. Je m'appelle Wadji. Rue du Muguet, c'est super ! On mange bien tous les jours. Mais y a un peu trop de courgettes !

Quand on n'a pas de logement, on perd sa dignité. Y a pas de santé possible. Pas de tranquillité. Le soir, un garçon, il peut rester seul dans la rue, il risque rien. Alors qu'une fille, c'est pas pareil.
Fifamé

Je suis maman de 2 enfants. Au 115, on m'avait donné l'adresse d'un Appart'hôtel. Mais au bout d'une semaine, j'ai dû partir. Et puis plus rien.
Irina (31 ans)



Je m'appelle Solim, j'ai 22 ans. Au Togo, j'étais berger. Solim, ça veut dire amour.

Après une longue période sous les tentes à Bordeaux-Lac, il y a eu de nouvelles interventions policières. Et au mois de novembre, plusieurs familles ont pu s'installer à Cenon. On l'appelle « La Zone libre ». Mais jusqu'à quand ?



La population à Bordeaux nous a accueillis à bras ouverts. Mais le gouvernement ne s'occupe pas bien de nous. Hier, il a encore envoyé la police. La France, elle vend des armes à l'Afrique, elle nous met en palabres, juste pour nous appauvrir. Stop, nous n'en pouvons plus !
Moussa



N.B. : Les prénoms ont été modifiés.

Ordonnées par la Préfète de Gironde et de Nouvelle Aquitaine, les expulsions de squats ont jeté à la rue des milliers de personnes depuis l'été dernier. Elles ont montré à grande échelle l'inhumanité des politiques de l'État à l'encontre des personnes sans domicile fixe et en situation d'exil.

Les événements de l'été dernier ont également illustré le désintérêt total de la mairie de Bordeaux, qui malgré l'urgence pour ces familles, n'a ni cherché ni proposé de solution. Pourtant le maire aurait pu agir, car il dispose du pouvoir de réquisition de logements vacants, peut ouvrir des lieux d'hébergement d'urgence, ou encore mettre à disposition des locaux pour un accueil de jour.

Dans ces moments de détresse pour les expulsé·e·s, les élu·e·s de la mairie et de la métropole, de la majorité comme de l'«opposition», ont fait la démonstration de leur hypocrisie, faisant mine de s'émouvoir et de condamner ces expulsions devant les journalistes et caméras, et promettant des ouvertures de lieux d'accueil qui n'ont jamais été suivies d'effet.

Mais ces expulsions auront aussi été l'occasion d'une belle expérience de solidarité. Durant tout l'été, militant·e·s et bénévoles ont assuré la solidarité envers les expulsé·e·s et les personnes à la rue, palliant ainsi les manquements de l'État et des collectivités territoriales à fournir eau, nourriture, premiers secours, écoute et conseils.

**PERSONNES EXILÉES, AVEC OU SANS PAPIERS, SONT ELLES AUSSI DES HABITANT·E·S DE BORDEAUX
DONT LES DROITS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS.**

LA VILLE A VOCATION À ÊTRE « INCLUANTE »

« Bordeaux En Luttés » est signataire de la Charte rédigée par le collectif d'associations constituant les États Généraux des Migrations, et s'engage à mettre en œuvre les mesures qui y sont préconisées, pour assurer un accueil digne de toutes les personnes, avec ou sans papier :

- accueillir et héberger décemment ces personnes, notamment par la réquisition des bâtiments inoccupés, publics ou non, permettant la mise à disposition de logements d'urgence, de logements pérennes ainsi que des accueils de jour, gérés par la mairie ou mis à disposition d'associations ou collectifs militants ;
- les accompagner dans toutes leurs démarches administratives, médicales, scolaires et d'intégration, notamment par la mise en place de pôles publics d'accès aux droits, avec embauche par la municipalité de traducteur·trice·s pour aider les non-francophones dans leurs démarches ;
- créer une carte municipale de résident·e qui permettrait ainsi l'accès de tou·s·tes aux services publics.

**COMME EN 1936 AVEC LES RÉFUGIÉ·E·S VENU·E·S D'ESPAGNE, BORDEAUX
DOIT REDEVENIR UNE VILLE ACCUEILLANTE, UNE VILLE « INCLUANTE ».**



PHILIPPE POUTOU